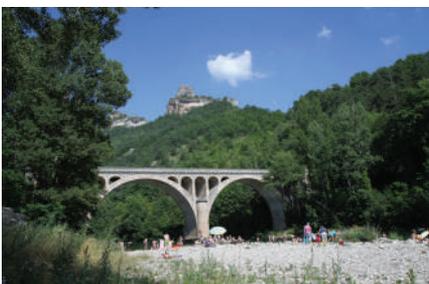




FOCUS



● **Tourisme : l'envers du décor**

Page 7

Projets et réalisations



Page 4

Monde associatif



Page 8

Chers concitoyennes, chers concitoyens,



La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. Nous avons une fois encore dû annuler la cérémonie des vœux, ce moment important de convivialité apprécié de vous tous, un moment de rencontre avec les autres élus, les maires des communes voisines et autres per-

sonnalités. En l'absence de cette cérémonie, c'est par l'intermédiaire de ce bulletin que nous vous présentons les chantiers en cours et les dossiers à l'étude, et que je vous adresse mes meilleurs vœux.

Le repas des aînés auquel chacun est très attaché est pour l'instant reporté, en attendant que la situation s'améliore, ainsi que le repas des chasseurs, autre moment de convivialité.

Mais à l'heure de clore l'année 2021, je tiens à souligner les éléments d'espoir et d'optimisme. L'équipe des élus n'a pas cessé de travailler, œuvrant pour l'amélioration du service de l'eau et de l'assainissement, de l'éclairage public, de la voirie communale, de la sécurité routière, des principaux sites touristiques, et pour une bonne gestion des équipements et de la communication.

Pour l'année 2022, nous examinerons dès le mois de janvier les investissements à prévoir, en fonction des possibilités budgétaires et avec la volonté de préserver les atouts de la commune sur le plan environnemental, paysager, et patrimonial, tout en améliorant le confort de vie de chacun d'entre nous. Parmi les principaux projets structurants à l'étude, nous envisageons la rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie, l'opération cœur de village de Mostuéjols, le passage en LEDS de l'éclairage public, la poursuite de la mise en place des périmètres de protection des captages de Payssels et de la source de Troulhas, et la dernière tranche du remplacement de canalisation d'eau potable.

Le budget 2022, comme celui de 2021, sera conçu avec un objectif de sincérité, d'économies sur le montant des charges générales, sans

rogner sur les charges de personnel, et en comptant sur une amélioration de la situation du service de l'eau, ce qui nous permettra d'investir pour améliorer les services rendus.

La commune de Mostuéjols peut être fière du dynamisme de ses nombreuses associations, que l'équipe municipale assure de son soutien et de sa reconnaissance. Je souhaite chaleureusement la bienvenue et une longue vie aux nombreuses nouvelles associations, en revanche, avec regrets, nous disons « au-revoir » au Livre Perché que je tiens à féliciter, à remercier pour les actions menées pendant 15 ans, assurant cohésion sociale, vie culturelle, et rayonnement de la commune.

La population de Mostuéjols s'agrandit, c'est avec sincérité que j'adresse la bienvenue aux nombreux nouveaux arrivants, les félicitations aux couples qui se marient et à ceux qui font des bébés. Je constate avec plaisir un rajeunissement de la population de Mostuéjols, confirmé par la vingtaine d'enfants habitant la commune.

Je profite de ces lignes pour remercier l'équipe des agents municipaux pour leur motivation et la qualité du travail réalisé. Jérôme Panafieu a décidé de s'investir dans un nouveau travail, il ne fait plus partie du personnel communal depuis le mois de Novembre. Après cinq années de bons et loyaux services, nous lui souhaitons de se plaire dans sa nouvelle activité, et le meilleur pour son avenir professionnel.

Au nom du conseil municipal, et des employés communaux, je souhaite une bonne et heureuse année 2022 à tous les habitants de notre commune, au monde associatif, et je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, d'amour et de prospérité, en souhaitant avant tout que la crise sanitaire ne devienne plus qu'un mauvais souvenir.

Continuez à prendre soin de vous.

Christine BEDEL

● **Mairie de Mostuéjols**

Tél : 05 65 62 60 43

Mail : mairiemoestuejols@orange.fr

Site internet : mostuejols.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi de 10h à 12h

Vendredi de 14h à 16h

Actualité

● Cérémonies du 11 novembre



Comme chaque année, c'est à Liaucous qu'a eu lieu la première cérémonie de commémoration du 11 novembre.

En l'absence de la Maire de la commune, Christine Bedel, c'est son premier adjoint, Jean-François Dumas qui a conduit ces cérémonies. Après avoir fait lecture du texte de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, il a cité le nom des sept militaires qui ont perdu la vie au cours de l'année écoulée lors des opérations extérieures menées par l'armée française.

Le même protocole a été répété devant le monument aux morts de Mostuéjols une demi heure plus tard avant le vin d'honneur offert par la Mairie à la Maison des Arziolles.

La commémoration de l'armistice fait l'objet d'une cérémonie officielle depuis le 11 novembre 1920. Depuis 2012, le 11 novembre est également célébré en tant que journée d'hommage à tous les morts pour la France.

● Élections présidentielles et législatives



L'élection du président de la République se déroulera dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation

des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Le bureau de vote de la Maison des Arziolles sera ouvert les jours concernés de 8h à 18h. Les habitants souhaitant participer en tant qu'assesseurs peuvent se faire connaître auprès de la Mairie.

Les inscriptions sur la liste de la commune seront possibles jusqu'au 4 mars 2022. Chaque citoyen peut désormais s'inscrire et/ou vérifier en ligne sur le site du service public s'il est bien inscrit sur une liste électorale, et sur quel bureau de vote il est inscrit.

● Service de transport scolaire pour l'école du Rozier



Le premier transport scolaire Mostuéjols – Le Rozier a eu lieu jeudi 2 septembre au matin pour la rentrée.

Ce nouveau service répond à une demande de nombreux parents de Mostuéjols et de Liaucous dont les enfants sont scolarisés à l'école du Rozier, plus proche que celle de Rivière-sur-Tarn située à sept kilomètres.

Le volant du mini bus Renault Trafic de huit places a été confié à Amandine Cavale, ancienne assistante maternelle de l'école du Rozier qui adapte le trajet en fonction des enfants inscrits.

Cinq enfants sont déjà inscrits bientôt suivi de trois autres, une nouvelle famille venant de s'installer à Liaucous dont les deux enfants sont inscrits à l'école du Rozier et au bus.

Ce service est pris en charge financièrement par la Communauté de communes Millau Grands Causses.

● La fibre est arrivée



Le déploiement de la fibre est maintenant terminé sur Mostuéjols et la plupart des logements sont dès à présent éligibles à la fibre Orange.

Chacun peut vérifier son éligibilité sur : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Aucune installation n'est faite automatiquement, c'est donc le client qui demande son raccordement. L'opérateur Orange a dû contacter les habitants au cours du mois d'octobre pour leur proposer ce raccordement. D'ici quelques temps, d'autres opérateurs comme Free ou Bouygues devraient proposer leurs propres offres.

Pour répondre à une question que certains se posent, non, il n'est pas nécessaire que le logement dispose d'un numéro de rue pour accéder à la fibre.

Informations : www.orange.fr – Tél. 3900 ou en boutique Orange.

● Vers l'interdiction des pesticides dans les zones Natura 2000



Par son arrêté du 15 novembre 2021, le Conseil d'État enjoint le gouvernement d'agir dans les six mois pour appliquer les directives européennes sur l'utilisation des pesticides dans les zones Natura 2000. Mostuéjols, au cœur d'une zone Natura 2000 ainsi que les gorges de la Jonte et du Tarn, sont concernés par l'arrêté du Conseil d'État. Une directive européenne impose aux Etats membres «d'interdire ou de restreindre l'utilisation des pesticides de synthèse dans les sites Natura 2000», une directive que la France n'applique pas encore.

● Inauguration de « Jolis Gestes »



Dimanche 21 novembre a eu lieu l'inauguration officielle du tiers-lieu « Jolis Gestes » à Saint-Pal.

Après quelques mois de rodage, c'était l'effervescence au bord du Tarn. La SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) officialisait sa création. Les associations qui gravitent autour d'elle ont ainsi eu l'occasion de se rencontrer et d'envisager, peut-être, des actions communes. A midi, un repas était partagé, concocté à partir des produits proposés par le MAP de Mostuéjols (Marché associatif paysan). Fort heureusement, le soleil était de la partie, permettant de manger en terrasse, la salle était trop petite pour contenir tous les convives !



L'après-midi était consacré à la rencontre avec et entre les associations présentes telles que les Jardins partagés de Mostuéjols, la LPO, l'Afre du Rozier. La journée s'est achevée en musique avec le groupe Paprika venu réchauffer l'atmosphère au son de ses morceaux aux accents tziganes interprétés à la contrebasse, accordéon et clarinette.

● Règlement de l'eau

La commune a l'obligation de se doter d'un règlement du service distribution d'eau potable. Celui-ci a été approuvé en conseil municipal du 22 novembre 2021. Il vous est distribué en même temps que ce bulletin.

● Extinction nocturne de l'éclairage public

Comme vous aurez pu le constater, depuis quelques semaines, un nouveau panneau est apparu à l'entrée de notre commune, indiquant qu'elle pratique l'extinction de l'éclairage public.



ne consomme pas ». L'extinction de l'éclairage aux heures où nos ruelles sont désertes permettra de rendre ces augmentations moins impactantes sur nos finances.

Raison environnementale ensuite, depuis que l'on a pris conscience des impacts négatifs que représente un éclairage continu sur certaines espèces vivant sur notre territoire, mais aussi sur les plantes, et les arbres. Nous avons le privilège de vivre dans une région encore relativement préservée avec des écosystèmes variés s'étageant depuis la rivière jusqu'aux falaises du causse. Il nous appartient de continuer à protéger ces espaces que nous léguons à nos enfants.

Un atout pour le tourisme

Le Parc national des Cévennes, pionnier dans ce domaine et détenteur du label « Nuit étoilée », a eu la surprise de voir naître une nouvelle forme de tourisme avec l'arrivée de visiteurs venus spécialement pour profiter de ces nuits étoilées qui leur permettent une observation parfaite du ciel nocturne. Ces nouveaux visiteurs sont particulièrement attentifs à la préservation du milieu naturel qu'ils observent avec tant d'intérêt.

Depuis ce week-end du 8-9 janvier, l'éclairage public sera éteint dans les villages de la commune entre 23h et 6h et entre 1h et 6h en juillet et août. Par cette démarche, Mostuéjols va rejoindre de nombreux villages du Sud Aveyron qui appliquent déjà cette mesure. En France, ce ne sont pas moins de 12.000 communes qui ont opéré cette évolution, certaines depuis de nombreuses années. Cette mesure répond à une exigence autant économique qu'environnementale.

Économique tout d'abord puisque nous assistons depuis plusieurs années à une envolée des prix de l'énergie, encore accentuée depuis la crise sanitaire : « *L'énergie la moins chère est celle qu'on*

● Habitat : « Je rénove avec la Com-com ! »



L'opération « Je rénove avec la Com-com » de la Communauté de communes permet d'obtenir une aide de 35 à 75% du montant hors taxe de vos travaux si vous êtes occupant, de 25 à 45% si vous êtes bailleur, de 40 à 55% pour les copropriétés. De plus, les services de la Communauté peuvent vous orienter vers les aides complémentaires possibles.

Pour les villages de la Com-com « Je rénove avec la Com-com », c'est, plus techniquement, la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), pour la période 2021-2026.

La précédente a permis la rénovation de 661 logements sur l'ensemble du territoire intercommunal (Millau incluse). Celle-ci est plus

ambitieuse encore, avec un objectif de 713 logements rénovés, dont 80 en copropriété.

Les travaux éligibles aux aides se rapportent à l'amélioration de la performance énergétique, l'adaptation à la perte de mobilité ou au handicap, et à la réhabilitation du logement. La Communauté de communes favorise ainsi la résorption de l'habitat vétuste et de la précarité énergétique, le maintien à domicile et la production d'une offre locative à loyer maîtrisé.

N'hésitez pas à vous renseigner au siège de la Communauté de communes pour toutes précisions sur l'accompagnement possible de votre projet de rénovation.

Contact : 07 63 76 60 84, lundi de 14h à 17h, mercredi et jeudi de 10h à 13h.

Les travaux dans les villages

● Réseau d'alimentation en eau



Durant la deuxième semaine du mois de septembre, des investigations ont été menées sur le site de prélèvement de Payssel, à proximité de Notre-Dame des Champs. Elles consistaient à contrôler l'état des installations à l'aide de caméras et à effectuer des pompages permettant l'analyse de la qualité de l'eau mais aussi des caractéristiques de la ressource (capacité, types de nappes, hydrogéologie, etc.)

Cette étude, destinée à assurer une alimentation en eau de qualité, avait été engagée il y a une dizaine d'années mais n'avait pas été menée à son terme. Programmée à une époque de l'année où le niveau d'eau est au plus bas pour mieux apprécier la potentialité des nappes et des installations, elle répond aussi à une obligation légale. Enfin, elle permet de définir avec précision les zones de protection à mettre en place autour des points d'alimentation en eau de la commune.

A cette occasion, la source de Troulhas avait été réactivée, ce qui a permis de limiter les coupures d'eau. Des aménagements seront prévus autour de cette source, de façon à pouvoir l'utiliser de façon pérenne pour alimenter en partie la commune avec une ressource en eau de qualité, et gravitaire. D'ores et déjà, une analyse de l'eau brute, prélevée directement à la source, et le suivi du débit depuis un an par le PNRGC nous confirment la pertinence de maintenir cette ressource.

● Réaménagement du parking du château



Marquant l'entrée du village, le parking du château, menant à l'église et aux calades du cœur de

village, avait bien besoin d'un lifting. Le choix s'est porté sur une solution simple et efficace avec la mise en place de bandes structurantes en pierres de pays. Le traitement esthétique et minimaliste a pour objectif de donner au village une entrée s'harmonisant avec l'environnement existant.

Ces travaux ont également été l'occasion de procéder à la réfection d'un tronçon du réseau d'eau potable afin d'avoir l'assurance de ne pas avoir à refaire des tranchées avant de nombreuses années. Le montant total des travaux s'élève à 27526,50 € HT, il est couvert par une subvention du Département de 5509,00 €.

● Sécurisation à Saint-Pal



De nouveaux aménagements permettant la sécurisation de la traversée de Saint-Pal ont été engagés durant le mois de novembre sur la RD907.

Depuis plusieurs années, des résidents de Saint-Pal alertent la Commune sur la vitesse excessive des véhicules dans « l'agglomération ». Une étude d'Aveyron Ingenierie a confirmé ce constat et pro-

posé un aménagement global pour sécuriser cette portion de la RD 907. Les travaux ont été commencés le 8 novembre, et se termineront en janvier 2022 si les conditions météo le permettent.

La première phase, du 8 au 10 novembre, a vu l'installation de nouveaux panneaux de signalisation et d'un radar pédagogique, sans occasionner de perturbation de la circulation. Dans un deuxième temps, un marquage au sol sur la chaussée incitera les automobilistes à lever le pied. L'entrée de l'agglomération a été traitée avec des bandes transversales et une bande axiale en résine qui offrent l'avantage d'être non bruyantes contrairement aux bandes rugueuses.

Le montant de ces travaux s'élève à 10 737,23 € HT dont le Département prendra en charge 4 300 € au titre du Fonds des Amendes Locales.

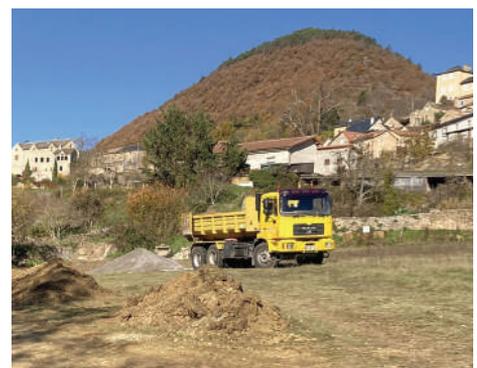
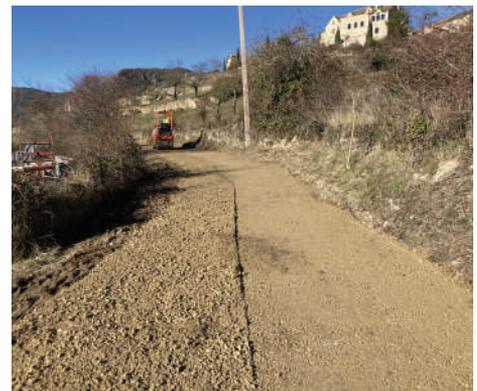
● Remplacement d'une canalisation d'eau potable



Fin novembre, les travaux de réfection de la canalisation reliant le village de Mostuéjols à l'Aubigue ont été entamés. Il s'agit de renouveler cette portion du réseau d'eau en mauvais état et comportant de nombreuses fuites.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 6 avril 2021, avait adopté le principe de la réalisation des travaux de remplacement de cette canalisation d'eau potable d'environ 1,3 km. Le montant de cette opération avait été estimé à 211 212,10 € HT, soit 253 455 € TTC.

La demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau a été retenue pour un montant de 57 643€, représentant 30% des dépenses éligibles.



● Travaux d'élargissement de voirie à Lapeyrouse

Des travaux d'élargissement de la voirie à Lapeyrouse ont été réalisés et sont maintenant terminés. Le montant restant à charge pour la commune est de 5 182,63 € TTC.

● Exercice inondations



Le 9 décembre, des élus de la commune ont participé à un exercice conjoint de gestion de crise en cas de montée des eaux du Tarn.

Il réunissait les Service prévision des crues, la Préfecture, le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours autour des maires et élus concernés). Il s'agissait de tester les outils de communication et s'entraîner à relayer l'information dès le niveau de vigilance jaune (bulletins Vigicrues) ainsi que d'évaluer les enjeux, notamment pour les campings situés en bord de rivière, et se préparer à l'alerte de la population et des gestionnaires de terrains de camping.

● Distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles par la Communauté de communes Millau Grands Causses aura lieu vendredi 11 mars 2022 à la Maison des Arziolles de 16h00 à 19h00.

Simplification de la gestion des emballages

Jusqu'à présent, nous avons l'habitude de trier leurs déchets entre le sac noir (ordures ménagères) et le sac jaune (cartons, papiers et autres objets recyclables), qui sont fournis par la Com-com. Depuis le 1er novembre, le tri est simplifié. Les poubelles jaunes peuvent recevoir tous les emballages, sans avoir à se poser la question de leur composition. Seuls les objets en plastique, tels que les jouets par exemple, ne sont pas concernés, au contraire des "petits métaux" comme les capsules de machines à café, les emballages de médicaments et les emballages doublés d'aluminium qui rentrent eux aussi dans le cadre de cette extension. Un autre changement devrait intervenir prochainement. Les «sacs jaunes» devraient disparaître au profit de cabas réutilisables. Il faudra alors vider ces cabas dans les conteneurs et repartir avec.

● Passage en LED de l'éclairage public dans le village de Mostuéjols



Le conseil municipal avait adopté lors de la séance du 21 juin 2021 le principe du passage en LED des 19 luminaires du village de Mostuéjols. L'adhésion au groupement de commande de l'entretien de l'éclairage public avec le SIEDA, a permis de bénéficier d'une participation de 7.000 € sur une dépense totale de 21 818,80 €, le reste à charge pour la Commune est donc de 14 818,80 € TTC dont 3 636,47 € de TVA qui seront récupérés ultérieurement par la Commune.

Les travaux, réalisés par le SIEDA (Syndicat d'Énergie de l'Aveyron) sont programmés pour le mois de février 2022. Le montant restant à la charge de la commune sera inscrit au budget 2022.

Ce passage en LED fait partie d'un projet global «Extinction + passage en LED» et devrait permettre 60% d'économie d'énergie, soit 50% d'économie financière (environ 5000 € par an d'économies). Le retour sur investissement se fera sur une durée inférieure à 5 ans.

● Le projet de « Vallée verte » est sur les rails



L'aide de 30.000 € que vient d'obtenir de l'Etat le PNRGC (Parc naturel régional des Grands Causses) va pouvoir donner un «coup de boost» au projet de Vallée verte en projet depuis plusieurs mois pour la vallée du Tarn.

Le 14 décembre dernier, le Parc apprenait que sa candidature à l'appel à projet lancé par l'État sur la mise en œuvre de plans de paysage avait été couronnée de succès, avec à la clé un financement à hauteur de 30.000 €.

Cette aide s'ajoute aux montants déjà mobilisés par le Parc et ses partenaires pour cette opération qui bénéficie d'une enveloppe d'environ 100.000 €.

Ce projet de territoire consiste à créer une dynamique tendant à un développe-

ment harmonieux de la vallée du Tarn, depuis Le Rozier jusqu'au Viala-du-Tarn autour de plusieurs thématiques couvrant toutes les activités du territoire. En premier lieu, il s'agit de maintenir et développer l'arboriculture et la viticulture qui marquent le paysage de la vallée ainsi que l'agri-maraîchage, autour de pratiques plus vertueuses. En relation avec ce premier thème, un volet de ce projet concerne la protection de la ressource en eau, de la biodiversité et de la santé des habitants. Enfin, le tourisme étant un secteur économique non négligeable, ce projet englobe également la gestion et l'accueil des flux touristiques ainsi que la sauvegarde du patrimoine bâti.

Des groupes de travail vont prochainement être mis en place afin de créer un premier comité de pilotage, permettant de mettre concrètement ce projet sur les rails.

Tourisme : l'envers du décor

En période estivale, la commune de Mostuéjols passe de 320 habitants à près de 4000. C'est, après Millau, celle qui accueille le plus de visiteurs dans notre secteur. La pression sur des infrastructures non prévues pour une telle affluence est donc très forte.

● Sur-fréquentation



Photo : OT Millau

Si la fréquentation de notre commune en période estivale a de quoi ravir les professionnels du tourisme, campings, restaurants, hôtel, gîtes et chambres d'hôtes, elle pose malgré tout des problèmes de logistique et de protection des sites. Nous avons donc à résoudre la difficile équation consistant à soutenir l'activité économique de notre commune, qui repose très majoritairement sur le tourisme, tout en maintenant en bon état un environnement et un patrimoine uniques. Ces atouts qui justement attirent les visiteurs mais qu'en sera-t-il s'ils se dégradent ? Professionnels, habitants, élus, tout le monde doit participer à résoudre cette équation. La sur fréquentation est visible sur l'ensemble de la commune mais certains sites, plus sensibles, sont particulièrement impactés. On peut citer, par exemple, la rivière Tarn, le site de Saint-Marcellin ou même les chemins du causse où se pressent de nombreux randonneurs, à pied, vélo. L'impact particulièrement négatif des moto et quad a conduit la Commune à prendre un arrêté pour limiter la circulation des engins à moteur sur ces chemins et sentiers. Les eaux limpides du Tarn cachent une réalité plus inquiétante. La rivière abrite de nombreux habitants, poissons, bien sûr, mais ses berges sont également habitées par de nombreuses espèces d'oiseaux ou de petits mammifères représentant un écosystème où chaque pièce est indispensable. Mais comment faire comprendre à un enfant que la construction d'un simple barrage de galets dans la rivière a un impact négatif sur la vie aquatique ? Comment faire comprendre qu'emmener son chien faire ses besoins sur un sentier le long du Tarn, action tout à fait naturelle, puisse poser problème quand ce geste est multiplié par cent ou mille ? Comme le relève l'association des Amis de Saint-Marcellin,



« on ne "consomme" pas un site d'une telle qualité et d'une telle fragilité environnementale sans conséquence sur sa conservation ». Il est donc de notre responsabilité à tous de veiller à cette conservation.

● Stationnement



Le stationnement des véhicules est une de nos préoccupations. La configuration de nos villages perchés laisse peu de marge de manœuvre pour créer de nouvelles zones de parking. La Commune est donc à la recherche de solutions évitant l'encombrement des ruelles de nos villages qui ne peuvent pas, pour le bien-être de tous, supporter le stationnement anarchique des véhicules. L'afflux aux abords de la via ferrata nécessite d'engager un dialogue avec les professionnels, et la Communauté de Communes Millau Grands Causses, compétente en développement touristique.

● Les camping-cars



Les travaux de réduction de gabarit entrepris au cours de l'année dernière ont permis de résoudre

en partie la présence de véhicules «ventouses» sur les parkings de Notre-Dame des Champ, de Liaucous et de la plage de Saint-Pal. Mais cela ne résout pas tout. Les camping-cars se reportent sur d'autres aires qui ne sont pas plus prévues pour les recevoir. Là aussi, c'est le nombre qui pose problème, d'autant qu'aucune commune de cette partie de la vallée n'offre d'aire dédiée aux habitats de loisirs mobiles. Concernant la circulation, certains de ces véhicules, en empruntant les petites routes de notre commune, comme celle du causse, se retrouvaient en mauvaise posture, leur gabarit étant trop important. Les services techniques de la mairie ont donc apposé des panneaux limitant la taille des véhicules autorisés. Force est de constater que cela ne suffit pas toujours.

● Assainissement



Hors période estivale, les interventions sur le réseau d'assainissement (évacuation des eaux usées) se limitent à une ou deux fois par an. Quand arrive l'été, c'est toutes les semaines qu'il faut nettoyer, voire réparer, les pompes de ce réseau, représentant un surcoût pour la commune. Ces bouchons qui endommagent les appareils sont constitués de corps étrangers n'ayant rien à y faire, comme des serviettes, masques et même t-shirts ou serpillières

S'il est impossible de déterminer l'origine exacte de ces déchets, la communication est un des outils à disposition de tous, permettant de rappeler les règles élémentaires en ce domaine.

● Le risque incendie

Il s'agit de l'une de nos préoccupations majeures. Les feux sont interdits sur la commune, or on constate de nombreuses traces de feux en bord de Tarn ou sur le Causse en pleine saison. Qu'arriverait-il si un feu se propageait en plein été dans nos forêts particulièrement vulnérables ?

● Solutions : Communication, pédagogie, aménagements

Plusieurs solutions sont à l'étude, en concertation avec la Communauté de Commune, le Parc Naturel Régional des Grands Causses, et les professionnels des activités de nature. Elles devront permettre un partage des espaces harmonieux entre tous les utilisateurs, et l'amélioration qualitative de notre accueil touristique.

Pour tendre vers cet objectif, la commune a révisé en 2021 le réaménagement des espaces touristiques, il se poursuivra en 2022 par la mise en place de panneaux d'interprétation des monuments classés.



De son côté, La Communauté de communes Millaugrands Causses a présenté en juillet 2021 une « Charte des activités de pleine nature » pour sensibiliser tous les utilisateurs de nos espaces, vers un tourisme responsable. La charte se décline en trois principes : respect de la propriété, préservation de la nature et partage de l'espace. CONTACT : Guichet de la pleine nature - Geoffroy Barrabé 06 23 58 41 68 - g.barrabe@cc-millaugrandscausses.fr

Enfin, le Parc Naturel Régional des Grands Causses mène actuellement une étude relative aux incidences sur la bio-diversité des activités pratiquées toute l'année sur le secteur de Saint-Marcellin et ses abords.

Nous gardons toujours à l'esprit que la nature et la bio-diversité exceptionnelle qui nous entourent sont à préserver et que le tourisme, l'agriculture, les activités de nature et les riverains puissent cohabiter harmonieusement.

La vie des

● Les amis de Saint-Marcellin



Durant ce 2e semestre 2021, l'association a pu, grâce au desserrement des contraintes sanitaires, maintenir ses missions habituelles et apporter son concours à la sécurisation du Site engagée au mois de mai.

Après une visite technique sur place le 11 juin, le cordiste agréé Gabriel SOLER est intervenu en rappel à partir du Causse afin de mettre en sécurité le muret en pierres sèches du poste de gué situé dans la falaise à 18 m de haut au-dessus de la Chapelle. La pose d'un filet de protection a été posé, ce qui a permis la réouverture du chemin condamné par l'arrêté municipal du 4 juin.

Depuis le confinement, nous avons constaté une forte augmentation de la fréquentation du Site, et par voie de conséquence, des excès de comportements chez certains « utilisateurs » de l'espace public et protégé de St Marcellin. Ainsi un acte de vandalisme a été perpétré sur la grille en fer forgé du Château. Le vandale s'est acharné à vouloir casser les serrures à coups de pierres. Cette tentative d'effraction a fait l'objet par la municipalité d'une main courante à la gendarmerie de Rivière. Cet acte confirme le dicton : le vandalisme reste l'arme des faibles et des ignorants.

Pour la 1ère fois depuis 11 ans, nous n'avons pu honorer les Journées Européennes du Patrimoine (tout comme le Pèlerinage) à cause des incertitudes sanitaires et réglementaires.

A l'occasion des 10 ans de l'inscription de notre région au Patrimoine Mondial de l'UNESCO,

une réunion (sous forme de causerie) ouverte à tous a eu lieu au Rozier le 16 novembre dernier. Elle était organisée par la mission interdépartementale Causses et Cévennes qui travaille à l'élaboration du futur plan de gestion d'une durée de 7 ans. Deux membres de notre Association ont participé à cette rencontre axée sur 3 thèmes : les craintes, les rêves et les concrétisations concernant l'avenir de ce territoire. Ainsi nous avons pu exprimer les inquiétudes suivantes : la sur-fréquentation du Site et sa fragilité, les problèmes d'entretien du patrimoine directement liés aux moyens financiers, la pollution de la rivière et des sources, l'extension sans régulation d'un « géocaching » incontrôlé, l'érosion et l'entretien des chemins, la marchandisation et la privatisation des richesses naturellesetc.

Les vœux, que nous avons par ailleurs exprimés, se conjuguent sur le principe associatif suivant : pouvoir partager notre belle région avec des touristes et des visiteurs « avertis et responsables » grâce à l'implication des différents offices, les acteurs et autres bénéficiaires du tourisme pour une meilleure connaissance (notamment en direction de la jeunesse) des richesses et de la fragilité de notre territoire. On ne « consomme » pas un Site d'une telle qualité et d'une telle fragilité environnementale sans conséquence sur sa conservation, on le découvre en le respectant.

Souhaitons que ces problématiques soient analysées et intégrées dans le futur plan de gestion de l'UNESCO. L'Association continuera pour sa part à informer le public de passage sur les enjeux environnementaux du Site de St Marcellin.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de belles fêtes de fin d'année.

associations

● ADPCM



Une année 2021 encore bien difficile pour nos activités estivales, en effet une chorale prévue en juillet a dû être annulée en dernière minute et un deuxième été sans exposition ni concours « René Delon ».

Heureusement les visites du village de Mostuéjols sont toujours là pour sauver la face. Au mois



d'août quelques bénévoles se sont dévoués une journée par semaine, pour assurer l'ouverture de la chapelle au public, ainsi que pour les Journées Européennes du Patrimoine.

Restons confiant et optimiste pour la saison à venir, en espérant que la Covid et variants ne prendront pas goût à l'alphabet grec qui, si mes souvenirs sont bons, comporte vingt-quatre lettres....

Le bilan des travaux est plutôt positif car la toiture de la chapelle Notre Dame a pu être enfin restaurée durant le mois d'octobre grâce à une période climatique très clémente.

L'entreprise « Toiture et Lauze » Vernhet fils (et père) pour la couverture et l'entreprise Brouillet et fils, artisan campanaire, pour remettre la cloche en service.

Le mur de soutènement du chemin des Ermes devra attendre un peu, un deuxième stage avec l'ABPS est nécessaire pour clôturer l'affaire. Une programmation prévue fin d'hiver début printemps.

Une pensée pour Emmanuel Durand qui nous a quitté en ce début du mois de septembre, celui qui a été pendant quelques années l'homme-orchestre de l'association, président, trésorier et secrétaire.

« À l'ADPCM il a été un compagnon de route assidu, ses avis étaient précieux et écoutés, et sa probité exemplaire. Il faisait partie de ses hommes de l'ombre, qui ne se montrent pas mais qui œuvrent en silence. » (A. et Ph. Baldous)
En attendant de nous retrouver, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

● Livres en calades

Une nouvelle activité culturelle est née au sein de l'ADPCM : une manifestation autour du livre jeunesse se déroulera le 21 mai 2022



Dans la lignée du Livre perché qui a été dissous en novembre dernier, est né « Livres en calades », intégré à l'ADPCM de façon autonome au plan des activités et des finances. Grâce aux subsides du Livre perché et à la motivation de deux bénévoles dont l'une a participé durant de nombreuses années à la fête du Livre perché, la seconde étant nouvellement arrivée sur la commune, il a été décidé de prolonger ce formidable élan en faveur de la lecture auprès des jeunes en milieu rural, mais à une plus petite échelle. Est notamment prévue la venue d'auteurs-illustrateurs dans les classes des écoles de Rivière-sur-Tarn, La Cresse et Le Rozier, une rencontre avec les enfants du centre de loisirs de Rivière à la bibliothèque et une fête du livre jeunesse à Mostuéjols. Cette manifestation est prévue le samedi 21 mai 2022 en après-midi dans le village et à la salle des Arziolles avec les auteurs jeunesse en dédicace, un rallye-lecture de calade et en calade, l'exposition des travaux des élèves et un spectacle de contes pour les plus jeunes. Notez donc bien la date !

Pour réussir cette fête et les rencontres entre les auteurs et les élèves, nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour l'organisation, la communication, la lecture de livres aux enfants lors du rallye et la logistique. Si vous avez un peu de temps et si vous êtes intéressé-e, n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle Castagnetti à isa.castamayer@orange.fr, ou Cécile Denis à cecile.sur.tarn@gmail.com.

Merci d'avance et à bientôt...

Malgré des conditions peu propices aux activités associatives, les associations de Mostuéjols montrent une belle vitalité et nous promettent de nombreux rendez-vous pour cette nouvelle année.

● Do In

Le DO IN, tout comme le QI gong est une pratique corporelle issue des anciennes pratiques de la MTC (médecine traditionnelle chinoise) qui englobe de façon olistique le corps humain et sa santé.

C'est dans le «livre de l'empereur jaune» que nous trouvons la première fois le terme DO IN. IL traite des relations de l'homme avec son environnement, des règles qui les régissent et des manquements à ces règles et ces conséquences sur la circulation du KI vital

Le DO IN permet en effet la libre circulation du KI (énergie vitale)

Les séances s'articulent autour de pratiques telles que; assise méditative, auto massage et mobilisation des articulations. Elles sont accessibles à tous, car chacun s'adapte en fonction de son propre corps.

Les cours ont lieu tous les lundis à 19h à la salle des Arziolles à Mostuéjols

L'association Ming AN vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

● AtousCom

Les membres de l'association AtoutsCom vous souhaitent leurs meilleurs vœux en espérant pouvoir se retrouver dans des conditions normales pour les festivités 2022.

Nous présentons nos remerciements à la Mairie de Mostuéjols pour son soutien logistique et financier, ainsi qu'aux habitants et aux nombreux partenaires.

Nous vous rappelons le calendrier des festivités 2022 :

o Samedi 5 février : concours de belote et/ou tarot suivi d'une soirée soupe et crêpes préparées par les membres de l'associations. Salles des fêtes des Arziolles

o Samedi 14 mai : marchés aux plants/fleurs avec vide-greniers. Salle des Arziolles.

o Vendredi 24 juin : pique-nique à Saint-Pal sous le pont du Rozier.

● Autour des Arziolles



Avant de se retrouver à la rentrée pour nos randonnées du lundi, fin août quelques uns du groupe de marcheurs ont arpenté une partie du chemin de Stevenson, le départ était de Notre Dame des Neiges à Chasseradès pour continuer les jours suivants sur le Bleymard-Mont Lozère et le sommet de Finiels 1699 mètres d'altitude où là avec un vent glacial mais sous un beau soleil matinal nous avons été émerveillés par l'immensité des paysages recouverts à perte de vue de bruyère en fleurs, et de fougères en descendant sur le Pont de Montver, le lendemain pour terminer notre périple nous avons rejoint Bédouès.

Le 13 octobre nous avons pu apprécier la visite de Nîmes et particulièrement celle du nouveau musée de la romanité.

Le 11 novembre notre repas traditionnel, cette année au restaurant coopératif Jolis Gestes à St Pal nous a tous ravis.

Dimanche 28 novembre s'est déroulé avec succès notre loto annuel.

Nous avons bien sûr repris nos autres activités : le mardi après-midi à la maison des Arziolles, le cinéma et le théâtre à Millau.

Si vous souhaitez passer de bons moments dans la convivialité n'hésitez pas à rejoindre l'association, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Hélas au cours de ces derniers mois une fois encore le club a vu disparaître deux de ses adhérents d'abord notre doyenne Josette Abriol de Boyne à plus de 101 ans ensuite encore trop jeune Manuel Lopez de Pinet.

Nous attendons cette nouvelle année plein d'espoir, qu'elle nous soit la plus bienveillante possible, qu'elle nous garde tous en bonne santé.

Belle et heureuse année 2022.

● Jardins partagés

La première action au jardin a eu lieu le 1er mai avec la création d'une butte destinée à la permaculture et l'installation de composteurs. Un inventaire botanique qui permettra de mesurer l'évolution de la flore au jardin a été réalisé. Fin mai a été réalisé un captage de l'eau près de l'ancien lavoir pour l'amener par un tuyau jusqu'au jardin.

Un dossier de demande de subvention a été constitué auprès de la caisse d'épargne l'association a participé à un concours régional autour de deux volets, environnement et social. L'été a été mis à profit pour des activités de jardinage et de récolte des légumes produits.

En octobre, les Jardins ont organisé une « soirée des soupes » dans les locaux de Jolis gestes à St-Pal. Terrassement, plantations d'arbres et labour au jardin ont été effectués en novembre ainsi que des travaux d'amélioration et d'agrandissement sur la butte. L'association a participé à l'inauguration de Jolis Gestes où elle tenait un stand. Enfin, en décembre, la première édition d'un inventaire de la faune était finalisée.



Pour 2022, nous prévoyons l'assemblée Générale début janvier, des travaux au jardin et la réalisation d'un flyer et d'une affiche.

o Samedi 13 août : 1^{ère} édition de la "Rando Culturelle". Lieux : Mostuéjols, Comayras, Liaucous.

o Dimanche 14 août : fête traditionnelle du 2^{ème} dimanche d'août à Mostuéjols. Salle des Arziolles

Toute personne souhaitant s'investir bénévolement à nos côtés sur un ou plusieurs événements sera la bienvenue.

BONNE ANNÉE 2022 !

● Jolis Gestes

La SCIC Jolis Gestes, a commencé sa première année et ne demande qu'à évoluer et s'agrandir avec de belles énergies et une dynamique locale. Plusieurs animations se sont déroulées, ateliers, cours de djembé, marché paysan, contes pour enfants, soirées musicales. L'inauguration du 21 novembre aura clôturé cette fin d'année 2021, nous vous préparons une programmation pour ce début d'année 2022. Dès janvier des réunions et moments d'informations seront programmés.

Cette fin d'année a été calme au vu des conditions sanitaires, ce qui laisse le temps à la réflexion et l'aménagement d'un nouvel espace salon de thé au près du poêle et ses gourmandises, une envie de créer un petit espace bibliothèque, jeux de sociétés pour petits et grands pour passer un hiver simplement chaleureux.

● MAP : Un petit marché bien au « chaud » !



Le dernier MAP s'est tenu le Jeudi 9 Décembre dernier au restaurant «Jolis Gestes» de St-Pal Mostuéjols. Pour ces tout derniers achats « Producteurs locaux » de l'année 2021, tout le monde était réuni autour du poêle tout nouvellement installé. La chaleur de la flamme a incité chacune et chacun (masqués) à prendre son temps pour bavarder et échanger de manière très conviviale. Un très joli moment pour clore l'exercice du MAP avant les fêtes. Il a été décidé de fixer la date de la prochaine Assemblée générale au jeudi 13 janvier 2022.

Nous vous rappelons que le service en ligne Cagette.net vous permet de précommander vos produits et nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre. Pour toute question pratique, n'hésitez pas à contacter Lily au 06.72.85.06.73.

Bonnes fêtes à tous !

● Sports de nature : nouvelle dimension pour l'Espace Trail



Berceau du Festival des Templiers, le sud-Aveyron propose désormais 745km de parcours balisés aux adeptes du trail. Avec 34 circuits (11 de plus qu'auparavant) et une extension au pays Saint-Affricain, le Millau Espace Trail réalise une échappée belle : il devient tout bonnement l'un des plus grands espaces trail de France. Une dimension qui se reflète dans sa nouvelle appellation : Grands Causses Espace Trail. Il s'étend désormais du causse Noir aux monts de Lacaune, mêlant panoramas somptueux et technicité exigeante. Un véritable paradis du trail.

Le Grands Causses Espace Trail est le fruit d'une collaboration entre la Communauté de communes Millau Grands Causses, le Parc naturel régional des Grands Causses et Gilles Bertrand, fondateur du Festival des Templiers. Découvrez les circuits sur millau-sports-nature.fr

● Au Conseil municipal

Les principaux points abordés en Conseil Municipal. Le détail de ces délibérations est disponible en mairie ou sur le site de la Commune, mostuejols.fr.

Conseil du 9 août 2021

Remplacement canalisation d'eau potable : choix de l'entreprise et approbation du nouveau plan de financement : Le conseil municipal municipal lors de sa séance du 6 avril 2021, le conseil avait adopté le principe de la réalisation des travaux de changement d'une canalisation d'eau potable d'environ 1,3 km. Le Conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la proposition de l'entreprise SARL Ladet Travaux Publics mieux-disante et d'approuver ce nouveau plan de financement. (Lire en page 5)

Travaux d'élargissement de voirie à Lapeyrouse : Lors des travaux d'urbanisation du quartier de Lapeyrouse, une voie d'accès a été créée. Aujourd'hui, cette voie nécessite un élargissement pour faciliter la desserte lors des demandes de permis de construire, et pour permettre la circulation ou l'utilisation des engins de lutte contre l'incendie.

Conseil du 27 septembre

Changement du photocopieur : le photocopieur actuel donnant des signes de faiblesse et devant la difficulté de la maintenance, il est décidé, après consultation des entreprises concernées, de choisir la proposition de l'entreprise IBS, mieux-disante, qui propose une maintenance sur place et qui permettra d'économiser annuellement environ 2000€ par rapport au contrat actuel.

Convention ABPS pour stage pierres sèches : Ce stage est la dernière tranche du projet global de restauration du chemin des Ermes et de la fontaine de Fonsoustayrolles située sur ce chemin. Sur un montant total de 1 661,36 €, le Conseil décide que la Commune prenne à sa charge le montant de la TVA, soit 276.89 €.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable : Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020 et autorise Madame la Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à publier le rapport.

Extinction éclairage public : Le Conseil a décidé lors de la séance du 11 janvier 2021 d'adopter le principe de couper l'éclairage public toute ou partie de la nuit. Cette proposition est adoptée avec 8 voix pour et 1 voix contre. (Lire en page 4)

Conseil du 22 novembre

Réajustements budgétaires : Le conseil a approuvé des réajustements budgétaires de fin d'année concernant le budget général et celui de l'eau, sans modifier les équilibres budgétaires.

Location d'un appartement communal : Le logement de type F2, situé au premier étage du bâtiment de la mairie, vacant à compter du 1^{er} décembre 2021 sera remis en location à partir du 1^{er} janvier 2022 après quelques travaux de réfection. Loyer mensuel fixé à 300€.

Avenant à la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'une buvette-snack au pont de la Muse : La convention d'occupation du domaine public concernant le snack « Les Trois Saveurs », arrivant à terme le 7 juin 2022, le conseil a décidé de prolonger cette convention jusqu'au 31 octobre 2022.

Mostuéjols : lancement de l'opération « cœur de village » : Afin d'élaborer un programme de travaux d'aménagement des espaces publics, il est nécessaire de confier une mission d'étude à un cabinet de concepteur/VRD. Le conseil a approuvé le cahier des charges élaboré par les services du PNR et décidé de lancer une consultation de prestataires.

Etat-civil

● Décès

Monsieur MAURY Lucien à Millau, décédé au Lieu dit Les Lacs, Mostuéjols le 20 mars 2021 à l'âge de 67 ans.

Madame CARRIERE épouse BILLY Ginette à Mostuéjols, décédée à Montpellier le 1er septembre 2021 à l'âge de 83 ans.

Madame MASSOT Paule à Mostuéjols, décédée à Saint-Hilaire-de-Brethmas (Gard) le 11 septembre 2021 à l'âge de 97 ans.

Monsieur BLANC Louis à Mostuéjols, décédé à Millau le 26 octobre 2021 à l'âge de 98 ans.

Madame SOUMY née POITOU Julienne, décédée à l'âge de 97 ans à Montmagny, inhumée à Mostuéjols.

Madame CASTAN, née RABIER, née à Mostuéjols, décédée à l'âge de 92 ans à Meyrueis, inhumée à Liaucous.

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles des défunts.

● Naissance

Clémence MOLINIE est née à Millau le 11 mai 2021, fille de Chloé et Bruno MOLINIE domiciliés à Mostuéjols.

Charliz ALVERNHE est née à Millau le 6 juillet 2021, fille de Manuella BOULOUIS et Loïc ALVERNHE domiciliés à Combaurie.

Toutes nos félicitations aux heureux parents!



● Mariage

Juliette DE CARVALHO et Geoffrey AYIENDA, domiciliés à Combaurie Mostuéjols se sont unis par le mariage le 3 Avril 2021 à Mostuéjols.

Mathieu CREBASSA et Natallia SUKHADO-LAVA, domiciliés à Paris 18e Arrondissement se sont unis par le mariage le 21 août 2021 à Mostuéjols.

Marine PIERRE et Guillaume DUCHE, domiciliés à Mostuéjols se sont unis par le mariage le 8 octobre 2021 à Mostuéjols.

Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux couples et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur, de joie et d'amour.

● « Peuchère »

Il y a longtemps que l'on n'entend plus parler patois dans les rues de Mostuéjols. C'était un temps où chaque maison du village était habitée, un temps où l'on se déplaçait à pied pour aller au jardin ou en revenir, où l'on ne se croisait jamais sans échanger quelques mots : « *alors on monte ? on va à la soupe ? - Eh oui, il est l'heure* ». Les anciens échangeaient entre eux en patois. J'entends encore Marie, de la Poste, celle que l'on appelait parfois « Marie d'Edmond ». Elle parlait un patois d'une fluidité impressionnante. C'était sa langue maternelle, elle qui parlait néanmoins si bien le français. Et l'on se quittait sur « *A mail ! A mail !* ». Cette musique a disparu. Quel dommage !

Et puis il y avait les expressions locales. « *Peuchère* » en faisait partie. « *Peuchère* » n'était pas à vrai dire un mot patois. On aurait dit en patois « *Pecaïre !* ». « *Peuchère* » est un mot ni patois, ni français. C'est un mot du pays, un mot d'ici tout simplement. « *Peuchère* », « *le pauvre ou la pauvre* » est un mot tellement expressif, plein de compassion, de tristesse, d'empathie et d'affection même. Il fait partie de notre patrimoine local. On ne l'apprenait pas à l'école mais à la maison, en famille, auprès des parents et des grands-parents. Une langue pour se perpétuer a besoin d'être transmise. Si on ne la parle plus, elle s'appauvrit et les mots se perdent. L'expression « *Peuchère* » est-elle menacée de disparaître ? Qui sait ? Jadis on prenait le temps de se parler dans la rue ou en famille. Aujourd'hui on circule et les médias occupent notre espace culturel. L'ancien temps n'avait pas que des qualités. C'était très souvent un temps de misère et de souffrance mais qui avait ses richesses culturelles propres. Ne les oublions pas.

C'est si émouvant d'entendre aujourd'hui une infirmière ou une auxiliaire de vie dire d'une personne âgée devenue invalide « *Peuchère* ». Oui, il y a des mots, des mots anciens, qui peuvent nous arracher des larmes. Gardons-les.

Le mot de l'écureuil



● Le Tichodrome échelette (Tichodroma muraria)

Sacré nom que m'ont donné les scientifiques ! Tichodrome « pour coureur de murailles » (prononcer Tikodrome), échelette « pour grimper » en vieux français. Certains m'appellent grimpeur des rochers ou papillon des murailles. Vous aurez remarqué mon élégant plumage gris et noir mais surtout le rouge carmin qui ponctue mes ailes.

Vous ne m'avez jamais vu ? Pourtant je suis un vacancier d'hiver régulier sur vos parois rocheuses des gorges du Tarn et de la Jonte. Nous autres Tichos, habitons les Pyrénées et les Alpes avec une préférence pour les escarpements calcaires. Alors me direz-vous, que fais-je chez vous à la mauvaise saison ? Je viens m'y nourrir car mes montagnes sont toutes enneigées et mes proies sont alors rares et bien cachées.

C'est le deuxième hiver que je m'installe à St Marcellin. Le hameau est tranquille, la nourriture est abondante avec tous ces trous et fissures dans le calcaire. J'y trouve araignées, papillons de nuit, insectes comme les poissons d'argent de vos maisons, œufs et larves que je saisis à l'aide de mon bec long et arqué. Je suis fait pour vivre à la verticale. Mes huit ongles acérés me permettent de me tenir sans effort même sous des dévers. Il faut dire que mon poids de 16 à 22g me facilite la tâche ; je ne suis pas comme ces lourdauds de vautours fauves qui font 400 fois mon poids. Le rouge de mon plumage, vous le verrez souvent quand j'écarte mes ailes avec des battements rapides et nerveux. Comme j'ai la taille d'un moineau, mieux vaut avoir des jumelles et beaucoup de patience pour m'observer. A bientôt.

Tiko le Climber

Alexis Baldous